



Compte rendu du questionnaire sur la mise en place des Temps d'Activités Périscolaires à l'école de la Choinette de Chasné sur Illet Année scolaire 2014-2015

Ce questionnaire s'inscrivait dans une démarche de bilan TAP pour l'année 2014-2015. Il concernait tous les acteurs : enfants, parents, intervenants, personnel municipal et bénévoles. Son objectif était de préparer l'année prochaine en conservant ce qui a bien fonctionné, en adaptant ce qui peut l'être.

Tout d'abord **merci aux 63 familles qui ont répondu à cette enquête**, cela correspond à 91 enfants et représentent 58,3% des enfants inscrits à l'école.

A/ Les horaires et le planning

Vous êtes **39,6% des parents à venir chercher vos enfants après 16h30** (donc à la garderie). Vous êtes **53,4% à juger qu'il est important que vos enfants terminent leurs activités à la même heure**.

B/ Les activités

Vous êtes satisfaits des activités à **100 % pour les cycles 1 et 3, et 96,7 % pour le cycle 2**.

Vos souhaits d'activités :

- Pour le cycle 1 (34,6 % de nouveauté) : activités manuelles, activités sportives, anglais et cuisine.
- Pour le cycle 2 (40 % de nouveauté) : cuisine, arts plastiques et loisirs créatifs.
- Pour le cycle 3 (50 % de nouveauté) : sport, langues, informatique, gestes premiers secours et musique.

C/ L'organisation

Vous êtes satisfaits à **92,7% de la mise en place des TAP et satisfaits à presque 83% de la communication qui est faite pour les TAP** (même si certaines familles disent ne pas savoir ce que font leurs enfants pendant cette heure). Par conséquent, vous êtes **96,7% à vouloir inscrire vos enfants l'année prochaine**. Deux parents se sont proposés pour faire des activités en tant que bénévole.

D/ L'accueil du mercredi après-midi

En janvier 2015, nous avons remplacé en urgence le bus à destination du centre de loisirs de Liffré (pour 9 enfants) par un accueil municipal (18 enfants en moyenne). Sur les **33 familles qui ont répondu, 96,9% sont satisfaites de l'accueil du mercredi après-midi**.

E/ Le projet de centre de loisirs

Nous avons commencé à étudier sa mise en place qui pour le moment n'a pas une grande adhésion des familles et, qui plus est, a un coût important pour la commune.

Conséquence pour l'année prochaine, nous allons :

1. Mettre en place un coordinateur TAP pour faciliter le passage du temps scolaire au temps périscolaire.
2. Etablir un règlement TAP qui va compléter le règlement intérieur de l'école de la Choinette.
3. Identifier des nouvelles activités dans le respect du budget TAP, en relation avec les différents intervenants et souhaits des parents.
4. Mettre en ligne sur le site internet de la Mairie, des documents explicatifs (planning, contenu,...) des TAP pour les parents.
5. Renouveler comme cela a été fait cette année (même si aucun parent n'est venu y assister), la possibilité aux intervenants qui le souhaitent de pouvoir présenter ce qu'ils font pendant les TAP.
6. Préparer les plannings en fonction des fratries.
7. Transmettre en début d'année scolaire aux familles le planning des TAP pour l'année complète ainsi que le règlement TAP.
8. Conserver l'accueil municipal du mercredi-après midi.

Pour plus d'informations sur les résultats du sondage rendez-vous sur le site de la mairie «<http://www.chasnesurillet.fr>» onglet « école », vous pourrez également accéder au formulaire d'inscription pour l'année prochaine.

Les élus de la commission des affaires scolaires - Juin 2015